



Compte-rendu de la CAPA des Attachés (AAE) du 23 mai 2018

Ordre du jour

- 1 - Approbation du PV de la CAPA du 28/11/2017
- 2 - Tableau d'avancement au grade d'APAE
- 3 - Titularisation(s)
- 4 - Intégration(s) dans le corps des AAE
- 5 - Détachement(s)
- 6 - Mouvement intra-académique
- 7 - Liste d'aptitude d'accès au corps des AAE
- 8 - Congés de formation 2018-19
- 9 - Questions diverses

: - : - : -

La CAPA était présidée par Monsieur le Secrétaire Général (SG).

Réponses apportées par l'administration à notre déclaration préalable :

- ✓ Réunion annuelle des gestionnaires : M. le SG n'y voit pas d'opposition, il reste à voir les modalités, peut-être une réunion par département.
- ✓ Barème académique sur les avancements : M. le SG y est opposé par principe, de même qu'à des quotas visant à répartir les possibilités de promotions entre les affectations (service / EPLE).

- **Tableau d'avancement au grade d'APAE** - 5 possibilités – idem à 2017

5 collègues ont été inscrits dont 2 en EPLE, 2 au Rectorat et 1 à l'Université de Lorraine (UL).
Liste complémentaire 1 en EPLE et 1 au Rectorat.

Cette liste a été imposée par M. le secrétaire général au motif de promouvoir 2 collègues du Rectorat affectés sur des postes sensibles. Les organisations syndicales (FSU et UNSA) ont votées unanimement CONTRE un procédé arbitraire allant à l'encontre de l'esprit du paritarisme et des pratiques de cette CAPA.

- **Titularisations**

La collègue attaché stagiaire est titularisée à l'issue de son année de stage.

- **Intégrations**

Conformément au principe adopté en 2015 d'un détachement sur 3 ans avant intégration, les 3 collègues proposés sont intégrés au 01/11/2018.

- **Détachements**

Les 5 demandes de détachement déposées n'ont pas obtenues d'avis favorable de l'administration d'accueil, aucune demande n'est acceptée.

Les 3 collègues actuellement détachés sont renouvelés pour 1 an.

- **Mouvement intra-académique**

Eléments statistiques :

Année	Nombre de demandes	Nombre de demandes satisfaites	
		Nombre	Pourcentage
2018	43	22	51 %
2017	46	15	33 %
2016	60	30	50 %
2015	68	20	29 %

Cette année, 23 postes précis vacants sont ouverts en EPLE et 5 postes profilés (2 en gestion comptable et 3 en services ; 1 Rectorat / 1 DSDEN 57 / 1 DSDEN 88).

A noter que cette année les 2 collèges REP ont été proposés en poste précis et non pas profilés comme nous le demandions de façon récurrente.

4 collègues bénéficient des 5 possibilités d'accueil du mouvement inter-académique et rejoignent ainsi notre académie.

A l'issue des opérations de mouvement 17 postes restent vacants contre 11 en 2017 :

. Meuse : 1 DSDEN / 1 EPLE

. Meurthe et Moselle : 4 EPLE

. Moselle : 7 EPLE

. Vosges : 4 EPLE

Ces postes seront proposés en priorité aux collègues issus de la liste d'aptitude et des concours internes et IRA.

Liste d'aptitude d'accès au corps des AAE - 5 possibilités – (8 en 2017)

5 collègues sont inscrits sur la liste d'aptitude (1 Rectorat / 3 EPLE / 1 UL) plus deux inscrits en liste complémentaire (2 EPLE) qui seront promus en cas de désistement sur la liste principale.

Trois collègues (dont 1 en liste complémentaire) bénéficieront de la politique de requalification que nous portons et à ce titre seront promus sur leur poste, s'ils le souhaitent.

- **Congé de formation 2018-19**

Deux demandes ont été déposées et acceptées.